



## RECYTEC diversifie ses activités

**La réforme de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (D.E.C.I.) est en marche** depuis la parution du Décret n°2015-235 du 27 février 2015, et la validation imminente du Règlement Départemental par la Préfecture (avant le 1er mars 2017).

Les Maires et/ou Présidents d'EPCI sont désormais pénalement responsables du bon état de fonctionnement des poteaux incendies de leurs territoires respectifs. Ils devront prendre un arrêté municipal ou intercommunal destiné à :

- Dresser l'état du parc existant des poteaux incendie (contrôle régulier du débit et de la pression de chaque poteau),
- Arrêter la liste des poteaux incendie nécessaires, ainsi que leurs ressources. Cette prestation sera réalisée dans le cadre d'un contrat ponctuel ou pluriannuel passé avec notre société. Vous pouvez obtenir tous les renseignements à ce sujet en téléphonant au 04 92 53 21 28.

**Nous nous déplaçons gratuitement pour vous renseigner, et trouver la solution adaptée pour votre commune.**

- Créer un échange avec la base de données du SDIS,
- Établir un schéma communal ou intercommunal des poteaux incendie manquant, et des projets d'investissement qui en résulteront.

**RECYTEC met en place des moyens opérationnels pour réaliser les contrôles de débit et pression, accompagner les élus dans leurs démarches et dans la mise en place de leur schéma communal ou intercommunal, assurer la maintenance du parc.**

**RENSEIGNEMENTS & TÉLÉPHONE :  
04 92 53 21 28.**



**Cluster**  
**montagne**  
Mountain Development France

**En 2017, RECYTEC intègre le Cluster Montagne.**

Le Cluster Montagne est un réseau professionnel qui a pour but d'accompagner et de promouvoir, en France et dans le Monde, les acteurs français de l'aménagement en montagne. Il compte aujourd'hui 211 adhérents, dont 173 entreprises spécialisées dans différents domaines d'expertise et de services dédiés aux aménageurs.

En savoir plus : <http://www.cluster-montagne.com/>



Cet email a été envoyé à {EMAIL}.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par



© 2017 Recytec